
Textiles — Fibres chimiques — Noms génériques

Textiles — Man-made fibres — Generic names

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 2076:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0cbbcad-c-d59a-4476-b153-7ef3d3199838/iso-2076-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0cbbcad-c-d59a-4476-b153-7ef3d3199838/iso-2076-2021>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 2076:2021](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0cbbcad-c-d59a-4476-b153-7ef3d3199838/iso-2076-2021)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0cbbcad-c-d59a-4476-b153-7ef3d3199838/iso-2076-2021>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2021

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Généralités	1
4.1 Entrées dans les tableaux	1
4.2 Nom générique (par exemple acétate)	2
4.3 Autres dénominations	2
4.4 Termes abrégés (par exemple CA)	2
4.5 Caractères distinctifs	2
4.6 Formules chimiques	2
5 Noms génériques	3
6 Désignation des fibres bicomposant	14
Annexe A (informative) Règles pour la création d'un nom générique	15
Annexe B (informative) Fibres constituées de plusieurs composants	17
Annexe C (informative) Fibres modifiées	19
Annexe D (informative) Index des noms génériques en anglais et en français	20
Annexe E (informative) Index alphabétique des termes abrégés avec équivalents en anglais et en français	22
Annexe F (informative) Exigences régionales et nationales concernant les noms génériques	23
Bibliographie	26

ISO 2076:2021

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0cbbcad-c-d59a-4476-b153-7ef3d3199838/iso-2076-2021>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 248, *Textiles et produits textiles*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette septième édition annule et remplace la sixième édition (ISO 2076:2013), qui a fait l'objet d'une révision technique. Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- l'[Article 2](#) (Références normatives) obligatoire a été ajouté et les articles suivants renumérotés;
- dans le [Tableau 1](#), la définition de protéine (5.28) a été modifiée; chitosan (5.36), polyacrylate (5.37), polybenzoxazole (5.38) et polyarylate (5.39) ainsi que leurs définitions respectives ont été ajoutés;
- dans le [Tableau D.1](#), chitosan, polyacrylate, polybenzoxazole et polyarylate ont été ajoutés;
- dans le [Tableau E.1](#), polybenzoxazole et polyarylate ont été ajoutés;
- dans le [Tableau F.2](#), protéinique (dénomination dans l'UE) a été ajouté.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le présent document a pour objectif de proposer des noms génériques de fibres (un nom générique est unique par nature) dans le cadre de la normalisation des produits textiles par l'ISO. Il a été élaboré afin de présenter une compilation des noms génériques et les règles de création d'un nouveau nom générique pour de nouvelles fibres.

Il est destiné à servir de référence pour la série ISO 1833^[1] et pour le Rapport technique ISO/TR 11827^[3].

Il peut constituer une référence dans le cadre de la mondialisation, étant donné que la compilation des noms génériques des fibres chimiques est importante pour la diffusion des produits textiles au niveau mondial, en raison des réglementations nationales concernant la déclaration de la composition en fibres et l'étiquetage d'entretien. Il peut constituer une réponse à un besoin universel de normaliser les noms génériques, afin d'améliorer la libre circulation des textiles entre les différents pays, de manière à faciliter les échanges commerciaux, par exemple au sein des entreprises qui peuvent disposer d'usines dans plusieurs pays et qui ont des activités d'innovation et de commerce, notamment en recherche et développement, dans la production de fibres.

Le présent document peut se révéler utile pour la coordination des autorités nationales ou régionales (par exemple la FTC aux États-Unis, la Commission européenne dans l'Union européenne, etc.) dans le cadre des réglementations. L'[Annexe F](#) met en relation les noms génériques avec les exigences spécifiques concernant certaines réglementations nationales ou régionales.

Par exemple, les produits destinés au marché européen sont étiquetés conformément à la réglementation identifiée, qui est le Règlement (UE) n° 1007/2011 du Parlement européen et du Conseil du 27 septembre 2011 relatif aux dénominations des fibres textiles et à l'étiquetage et au marquage correspondants des produits textiles au regard de leur composition en fibres. Le Règlement n° 1007/2011 abroge la Directive 73/44/CEE du Conseil et les Directives 96/73/CE et 2008/121/CE du Parlement européen et du Conseil et inclut des dénominations de fibres différentes et/ou supplémentaires par rapport aux noms génériques mentionnés (voir [F.3](#) et [Tableau F.2](#)).

Les annexes donnent une description de la structure des fibres constituées de plusieurs composants (voir l'[Annexe B](#)) et des fibres modifiées (voir l'[Annexe C](#)).

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/0cbbcad-c-d59a-4476-b153-7ef3d3199838/iso-2076-2021>